

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 février 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 164 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

**Lettre datée du 2 février 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à appeler votre attention sur plusieurs actes récents de terrorisme palestinien qui ont provoqué la mort de quatre Israéliens durant la semaine écoulée.

Dans la soirée du jeudi 25 janvier 2001, un habitant de la vieille ville de Jérusalem âgé de 45 ans, Akiva Pashkos, a été abattu près de la zone industrielle d'Atarot, au nord de la ville. La victime, qui était directeur d'une usine de fabrication de mouchoirs en papier à Atarot, avait pris plusieurs travailleurs arabes dans sa camionnette et les avait déposés à 18 h 30 au carrefour de A-Ram. Sur le chemin du retour, à l'entrée sud d'Atarot, près du village arabe de Bir Naballah, plusieurs coups de feu ont été tirés sur sa voiture, le blessant mortellement. Les soldats qui ont accouru sur les lieux ont également essuyé des coups de feu mais l'on ne signale aucune victime. La zone industrielle d'Atarot a été le théâtre de plusieurs attaques armées, de jets de pierres et d'attaques à la bombe incendiaire durant les quatre derniers mois.

Le lundi 29 janvier, Arie Hershkovitz, âgé de 55 ans et père de quatre enfants et de quatre petits-enfants, est tombé sous une pluie de balles tirées à partir d'un véhicule alors qu'il circulait sur la route reliant le carrefour de Rama à Adam (Geva Binyamin). Hershkovitz se dirigeait vers la ville de Beit El lorsqu'il s'est arrêté pour prendre un auto-stoppeur du nom de Yonathan Ben-Ami. Leur véhicule se dirigeait vers l'est lorsque des terroristes, qui circulaient à bord d'un véhicule rouge, ont ouvert le feu dans leur direction avant de s'enfuir vers la zone toute proche contrôlée par les Palestiniens. Au moins trois balles ont traversé le pare-brise, blessant mortellement Hershkovitz. Ben-Ami, qui n'a pas été blessé, a réussi à s'échapper et à alerter les autorités.

La troisième victime, Lior Attiah, âgé de 23 ans, était un civil israélien de la ville d'Afula. Il a été tué hier, 1er février, dans la banlieue de la ville de Jenin sous contrôle palestinien. D'après les informations dont on dispose, Attiah, qui était accompagné d'un ami, Mohammed Zuabi de Nazareth, devait rencontrer des Palesti-

niens de sa connaissance pour récupérer sa voiture. La rencontre a eu lieu dans une petite rue, à environ 100 mètres d'un barrage de police palestinien. Dès qu'il est apparu, des tireurs palestiniens l'ont blessé à la tête, à la poitrine et à l'estomac. Il a été transporté dans un hôpital de Jenin, puis au siège des forces de défense israéliennes et de là vers un hôpital d'Afula où il est mort peu après. Zuabi a réussi à s'enfuir et à retourner au barrage de l'armée israélienne où il a signalé l'incident.

Dans le dernier attentat, le docteur Shmuel Gillis, âgé de 42 ans et père de cinq enfants, a été assassiné alors qu'il rentrait chez lui en voiture, venant de Jérusalem. Médecin-chef de l'hôpital Hadassah de Jérusalem, le docteur Gillis avait quitté Jérusalem peu après 20 heures et se dirigeait vers le sud lorsque des Palestiniens ont tiré au moins 10 balles sur sa voiture, le blessant à la nuque et à la poitrine, à la suite de quoi la voiture s'est renversée sur le bas-côté de la route.

Ces assassinats, qui ont eu lieu alors que d'intenses négociations se déroulaient entre Israéliens et Palestiniens à Taba (Égypte), sont les quatre derniers d'une série d'attaques qui visent les civils israéliens depuis quelques semaines. J'avais donné des informations détaillées sur ces attaques dans plusieurs lettres que je vous ai adressées, notamment dans la dernière en date, celle du 25 janvier 2001 (A/55/748-S/2001/81), dans laquelle j'ai fait état de l'assassinat de Motti Dayan et d'Etgar Zeitouny près de la ville de Tulkarm contrôlée par les Palestiniens, et dans ma lettre du 23 janvier 2001 (A/55/742-S/2001/71), dans laquelle j'avais donné des informations détaillées sur l'assassinat d'Ofir Rahum et de Ronni Tsalah. Ces attaques ont fait suite à une série d'attentats à la bombe à Jérusalem, Tel-Aviv et d'autres localités, qui ont fait six morts et plus de 60 blessés israéliens et que j'avais signalés dans mes lettres datées respectivement des 28 décembre 2000 (A/55/719-S/2000/1252), 22 novembre 2000 (A/55/641-S/2000/1114), 20 novembre 2000 (A/55/634-S/2000/1108) et 2 novembre 2000 (A/55/540-S/2000/1065). Ces derniers assassinats portent à 51 le nombre total d'Israéliens tués dans des attaques terroristes depuis le déclenchement de la violence en septembre dernier.

La dernière vague d'attaques visait des civils israéliens dont les activités étaient tout à fait pacifiques. De plus en plus, des Israéliens de toutes les régions du pays sont ciblés alors qu'ils circulent en voiture, utilisent les transports publics, font leurs courses ou même lorsqu'ils sont tranquillement installés chez eux. L'Autorité palestinienne n'a pratiquement rien fait pour mettre fin à cette violence. En fait, elle continue de l'encourager à travers les médias officiels et par d'autres moyens.

En conséquence, Israël continue à tenir l'Autorité palestinienne pour responsable de ces attaques eu égard à la fois à l'incitation permanente à la violence de la part de l'Autorité palestinienne et à l'engagement fondamental pris par le Président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, dans sa lettre du 9 septembre 1993 qui a constitué le fondement de plus de sept années d'efforts pour rétablir la paix. Dans cette lettre, le Président Arafat s'était engagé, au nom de la direction palestinienne, à résoudre pacifiquement le conflit et à renoncer à la violence et au terrorisme. Sur-tout, le Président Arafat avait décidé de faire respecter cet engagement par tous les éléments et le personnel sous son autorité, de façon à empêcher toute violation et à punir les contrevenants.

Le non-respect de cet engagement par la direction palestinienne a directement contribué au déclenchement de la violence et à la multiplication des attaques terroristes durant ces derniers mois. Il ne peut y avoir d'accord de paix définitif en

l'absence d'un engagement ferme en faveur de la non-violence, et Israël invite l'Autorité palestinienne à réaffirmer son attachement à ce principe.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 164 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(Signé) Yehuda **Lancry**
